Image not found or type unknown

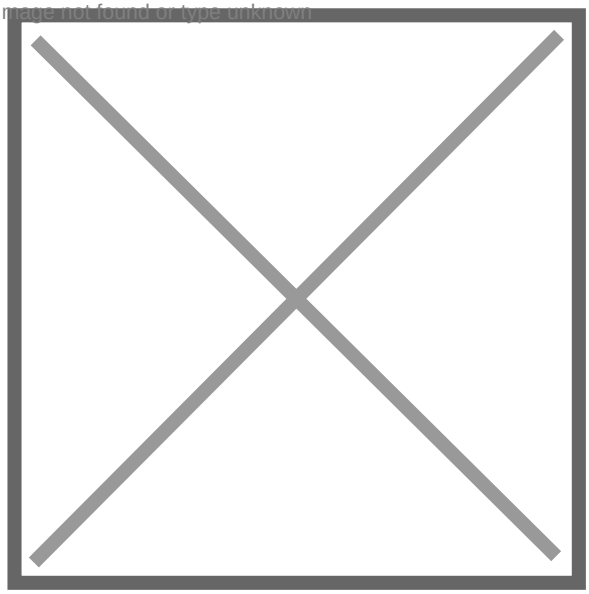

Que peut-il se passer en cas de séparation ?

Par **Juliemorten**, le **26/11/2019** à **10:48**

Bonjour,

Je saute le pas aujourd'hui de vous écrire après qu'on me l'ai conseillé mais aussi suite à la lecture de cet article : https://www.msn.com/fr-fr/news/france/violences-conjugales-m-c3-a9lissa-harcel-c3-a9e-jusqu-e2-80-99-c3-a0-la-mort-par-son-conjoint/ar-AAJuEPb?fbclid=IwAR0wlrm8iBK8Fb4Q5K34DmFd31clJVh1FwWNYIfeLxZOQbnw80dTdzl50mk

Je n'ai jamais pensé à un acte fatal, mais pour le reste, je me suis tellement reconnue….

Je crois que jusqu'à présent, je ne voulais pas y croire, je lui cherchais des excuses ou je ne voulais simplement pas voir malgré ce que pouvais me dire mes proches…

J'ai la sensation de vivre en étouffement permanent… j'ai repris un peu d'air en recommençant à travailler mais il flique tout… mon tel.. le kilométrage de ma voiture… mes faits et gestes… des questions tout le temps sur mes collègues…

J'avoue avoir craqué… il y a quelques temps j'ai rencontré quelqu'un, cet homme fait toujours partie de ma vie aujourd'hui et il est d'un grand soutien. C'est une histoire particulière, nous n'avons pas d'avenir officiel ensemble mais la présence de chacun envers l'autre nous fait du bien. Je suis bien consciente que cela puisse être difficile à comprendre mais sans lui j'aurais surement « pété un plomb »… Je ne me cherche pas d'excuses, je n'en ai pas…

Je me sens usée moralement… je crains parfois de rentrer chez moi car mon mari a des périodes où la moindre petite chose qui peut paraître insignifiante va le faire partir en vrille ! Et là c'est réflexion sur réflexion… sur ma façon d'être ou ne pas être… sur ma façon de n'être soi-disant pas une « mère dans l'âme » et de me presque me reprocher de retravailler… j'ai

arrêté de bosser plusieurs années pour mes filles et elles sont tous pour moi…

Il y a quelques mois, il est tombé sur des messages échangés avec un ancien compagnon. C'était en tout bien tout honneur mais compte tenu de sa jalousie, je ne lui ai pas dit… forcément, il n'y a vu que du mal… et depuis il me reparle sans arrêt de cette histoire, me harcelant de questions même lors d'un beau voyage, même en week-end à avec nos filles… Des bons moments qui pourraient nous rapprocher mais toujours gâchés par ses humeurs exécrables….

Mon mari est quelqu'un de très exigeant, aussi bien avec lui-même qu'avec les autres… jamais de répis… toujours des reproches de jamais en faire assez ! Je n'ai plus de moments à moi et je n'ose pas accepté d'aller boire un verre avec mes collègues de temps en temps car « un groupe de filles qui va boire un verre après le travail c'est forcément pour draguer ! et puis mon job est plus important, c'est moi qui ramène le plus d'argent, sans moi rien de nos projets seraient possible alors j'ai pas que ça faire de m'occuper des filles pendant que tu irais prendre du bon temps ! »

Sans ma reprise de travail, je me serais « coupé » du monde, je me sens mal dans ma peau… je cogite énormément, je sais plus si je l'aime… je ne sais plus ce que je veux, je me sens si effrayé par un e rupture, peur qu'il me fasses vivre un enfer, qu'il se serve de nos filles… il est menaçant à ce sujet… il me dit qu'il ferait tout pour avoir la garde, qu'il partirait avec elles dans une autre région où est son travail (il est en télétravail), il ferait tout pour me ruiner et que je puisse de toute façon pas assumer la garde financière des filles…

Je me sens terriblement perdue, j'ai pu me confier à une amie proche et une cousine très proche également… elles me disent toutes les 2 de le quitter, qu'il pourrait un jour passer le cap de la violence psy à la violence physique mais je ne le crois quand même pas… Mais qui sait…

Aujourd'hui je souhaiterai savoir ce que peux risquer en cas de divorce... comment cela pourrait-il se passer juridiquement ?

Merci d'avance pour votre retour...

Par **VictoireGOTVictory**, le **05/12/2019** à **07:01**

Bonjour,

La meilleure des démarches dans ce genre de situation est de consulter un avocat. Dans tous les cas, pour une procédure de divorce, l'avocat est obligatoire... Donc autant faire le premier pas et vous informer correctement sur vos droits.

Courage, ce n'est pas une démarche facile a priori mais une fois lancée et entourée, vous la surmonterez !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés